GROUPE DUARTE

Société anonyme au capital de 1 848 000 €.
Siège social : Route de Valenciennes, B.P. 10, 59530 Le Quesnoy.
325 060 762 R.C.S. Avesnes-sur-Helpe.

Chiffre d'affaires consolidé au 30 septembre 2004.
(En millions d'euros.)

	2004	2003
Premier trimestre	24,1	24,3
Deuxième trimestre	19,2	29,0
Troisième trimestre	14,4	28,1
Total 1er janvier au 30 septembre	57,7	81,4

Chiffre d'affaires par filières.
(En millions d'euros.)

	2004	2003
Plastique	30,9	29,6
Tôle	6,0	21,3
Ingénierie	20,8	30,5
Total CA hors-taxes	57,7	81,4

Chiffre d'affaires par destination.
(En millions d'euros.)

	2004	2003
France	50,3	66,5
Exportation et CEE	7,4	14,9
Total CA hors-taxes	57,7	81,4

Remarque :

Le CA 2003 comprend le chiffre d'affaires réalisé par l'ensemble CETI entré dans le périmètre de Groupe Duarte le 1er avril 2003 et consolidé depuis cette date dans la filière Ingénierie. Ce CA pour la période 1er avril 2003 au 30 septembre 2003 s'élève à 13,1 M€ ; il est de 8,9 M€ pour la période 1er janvier 2004 au 30 septembre 2004.

Au titre de la période 1er janvier - 30 septembre :

A périmètre constant (c'est-à-dire fors CETI) le CA consolidé au 30 septembre 2003 était de 68,3 M€, il est de 48,8 M€ au 30 septembre 2004.

Le CA au 30 septembre 2003 de la filière Ingénierie à périmètre constant (c'est-à-dire hors CETI) est de 17,4 M€ ; Il est de 11,9 M€ au 30 septembre 2004.

80509

SOCIETE PARISIENNE IMMOBILIERE DE LA PLACE DE LA MADELEINE

Société par actions simplifiée au capital de 1 225 431 €.
Siège social : 34, rue de la Fédération, 75015 Paris.
572 098 465 R.C.S. Paris.

Les comptes annuels du 1er janvier 2003 au 31 décembre 2003, approuvés par l'assemblée générale ordinaire du 29 juin 2004, ont été publiés dans le journal d'annonces légales « Le Publicateur Légal » du 31 décembre 2004.

80519

INFOVISTA S.A.

Société anonyme au capital de 9 921 752,64 €.
Siège social : 6, rue de la Terre-de-Feu, 91940 Les Ulis.
334 088 275 R.C.S. Evry.

I. — **Documents comptables annuels au 30 juin 2004.**

Les comptes annuels et les comptes consolidés et le projet d'affectation du résultat pour l'exercice clos le 30 juin 2004, publiés au *Bulletin des Annonces légales obligatoires* du 3 novembre 2004, pages 27570 à 27587, ont été approuvés sans modification par l'assemblée générale mixte du 9 décembre 2004 et déposés au greffe du Tribunal de commerce d'Evry.

II. — **Attestations des commissaires aux comptes.**

A. Extrait du rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels. — « Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice. »

B. Extrait du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés. — « Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation. »

Le 27 septembre 2004.

Les commissaires aux comptes,
Membres de la Compagnie régionale de Paris :

S&W Associés : VINCENT YOUNG ; PricewaterhouseCoopers Audit : JEAN-FRANÇOIS CHÂTEL.

80581

QUALIFLOW

Société anonyme au capital de 571 532 €.
Siège social : Parc du Millénaire, 395, rue Lépine, 34000 Montpellier.
413 274 440 R.C.S. Montpellier.

I. — Les comptes annuels de l'exercice 2003 (ainsi que les comptes consolidés) publiés au *Bulletin des Annonces légales obligatoires* du 17 mai 2004 pages 14319 à 14335 ont été approuvés par l'assemblée générale ordinaire du 27 décembre 2004.

II. — **Attestations des commissaires aux comptes.**
(Extraits des rapports.)

1. Opinion sur les comptes annuels. — « Comme indiqué dans la note E de l'annexe sur les faits marquants, la poursuite de l'activité de la société est, compte tenu de la situation actuelle de la trésorerie, subordonnée à la cession d'actifs immobiliers et à la vente de l'activité « Evaporation liquide ». L'issue des négociations en cours en vue de la cession de cette activité demeure incertaine. En cas de non réalisation prochaine de cette vente, l'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de continuité de l'exploitation, concernant notamment l'évaluation des actifs et passifs, pourrait s'avérer non appropriée.

La remise en cause de la continuité de l'exploitation et l'utilisation de valeurs liquidatives corrélatives pourraient avoir des conséquences très significatives sur les comptes sociaux qu'il n'a pas été possible d'évaluer.

En raison des faits exposés ci-dessus, nous ne sommes pas en mesure de certifier si les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice. »

2. Opinion sur les comptes consolidés. — « En raison des faits exposés ci-dessus, nous ne sommes pas en mesure de certifier si les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation. »

Le 11 juin 2004.

Les commissaires aux comptes :

KPMG Audit, Département de KPMG S.A. ; S.A. Lozano Expertise et Audit.

80521